



l'UQAM hebdo

Représentant à la commission des études

Les étudiants des 2e et 3e cycles ont jusqu'au 5 octobre pour voter

Il ne reste que quelques jours aux étudiants des 2e et 3e cycles pour exercer leur droit de vote en vue de l'élection de leur représentant à la commission des études. En effet, il faut que les bulletins de vote soient reçus au secrétariat général avant vendredi, 5 octobre.

Une fois élu, l'étudiant occupera non seulement le poste dévolu aux études avancées mais également le

poste réservé au secteur dans lequel il est inscrit. Par exemple si un étudiant en sciences est élu le 5 octobre, son secteur sera considéré comblé; donc, lors du scrutin de novembre qui désignera les 5 représentants-étudiants du 1er cycle à la commission des études, aucun candidat des sciences ne sera éligible.

En tout, six étudiants siègeront à la commission des études, chacun

représentant un des six grands secteurs de l'Université: arts, formation des maîtres, lettres, sciences, sciences de la gestion et sciences humaines.

La collectivité connaîtra le 9 octobre le nom de l'étudiant qui représentera les études avancées à la commission des études. Quinze étudiants de différents secteurs ont posé leur candidature, ce sont:

Nom	Programme	Secteur
Andriesanu, Mircea	Maîtrise en sexologie	Sciences humaines
Bélanger, Claude	Maîtrise en éducation	Formation des maîtres
Blanchette, Ronald	Maîtrise en gestion de projet	Sciences de la gestion
Bouffard, Thérèse	Doctorat en psychologie	Sciences humaines
Dauphin, Sylvie	Maîtrise en éducation	Formation des maîtres
Dore, Muriel	Maîtrise en sciences religieuses	Sciences humaines
Houde, Gilles	Maîtrise en études littéraires	Lettres
Lavigne, Jean-Guy	Maîtrise en adm. des affaires	Sciences de la gestion
Leduc, Richard	Maîtrise en économie	Sciences de la gestion
Martin, Guy	Maîtrise en sc. de l'environnement	Sciences
Mekouar, Fouad	Maîtrise en gestion de projet	Sciences de la gestion
Miron, Thérèse	Cert. de 2e cycle en thanatologie	Sciences humaines
Paquette, Louise	Maîtrise en économie	Sciences de la gestion
Taillefer, Claude	Maîtrise en philosophie	Sciences humaines
Villemare, Luc	Maîtrise en science politique	Sciences humaines

Par ailleurs, c'est à partir du 10 octobre, que débute le processus de désignation des 5 représentants étudiants du 1er cycle à la commission des études. Entre les 10 et 24 octobre, on fera l'appel des candidatures par voie d'affichage et de publications. En-

suite se succéderont les différentes étapes menant

au scrutin même, du 12 au 16 novembre.

La rentrée 84



C'est dans la bonne humeur que s'est effectuée, cet automne, la rentrée à l'UQAM de quelque 32 000 étudiants(es) dont 11 000 nouveaux inscrits. Des agents d'information étaient dispersés un peu partout sur le campus prêts à guider, renseigner, aider et chacun et chacune. Quatre services, l'animation sportive, les bibliothèques, la protection publique et la régie des locaux, ont tenu des kiosques d'information sur la Grande Place du Judith-Jasmin, dans les jours qui ont immédiatement suivi la rentrée. D'autre part, tous les étudiants de premier cycle ont reçu un précieux fascicule — abrégé des règlements des études de premier cycle — préparé conjointement par le registraire, le secrétaire général, le décanat du premier cycle et les familles.

À la Caisse pop

"La Caisse populaire de l'An 2000", comme on l'a désignée lors de la signature scellant le protocole de la semi-automatisation en mai 84, vient de franchir un autre pas vers le plein statut. En clair, la Caisse offre maintenant tous les services d'une institution financière. Récemment était officiellement mis en place le service de dépôt-salaire volontaire. Tout(e) salarié(e) de l'UQAM peut désormais faire verser directement son salaire à la Caisse. Il n'y a qu'à remplir le formulaire d'autorisation et à le remettre au comptoir de la Caisse.

Tant aux étudiant(e)s qu'aux personnels de l'Université, la Caisse populaire est en mesure d'assurer la gestion de toute la gamme des comptes d'épargne, du dépôt à terme au fonds de retraite, ainsi que des comptes de prêt, allant du système crématique au dépannage à l'étudiant. Une demande de prêt peut avoir une réponse en moins de deux jours! Et les services? Il y en a une vingtaine, du coffret de sûreté aux virements automatiques.

Chacun le sait, depuis le début de septembre, fonctionnent trois guichets automatiques, dont un à l'extérieur, ouvert de 6 heures à minuit, sept jours/semaine. On peut déposer de l'argent soit en espèces sous enveloppe, soit par chèques; effectuer des retraits jusqu'à 500\$ par jour, faire des virements. Grâce au salaire-dépôt fait automatiquement et régulièrement, les sociétaires peuvent se rendre tout droit aux trois guichets informatiques de la Caisse, y retirer les sommes d'argent liquide dont ils ont besoin, sans attendre en file. Un quatrième guichet, d'informations celui-là, fera non seulement des virements mais aussi des mises à jour de livrets.

Deux caissières demeureront en poste pendant la période de transition jusqu'à la semi-automatisation complète des opérations. Aux membres qui souhaitent régler des transactions autres que celles offertes aux guichets, la Caisse donne dorénavant un service plus personnalisé. Cinq bureaux fermés sont à la disposition des sociétaires qui ont à traiter des opérations telles que l'ouverture d'un compte, le dépôt à termes, etc.

La Caisse ne ferme plus le midi, les heures d'ouverture sont de 9 heures à 15 heures du lundi au jeudi et de 9 heures à 14 heures le vendredi.



Autre étape de la relance Caisse pop: la signature de l'entente multipartite officialisant le système de dépôt-salaire volontaire. De gauche à droite, M. Gaétan Couture, vice-président marketing, Fédération des Caisses populaires Desjardins, de Montréal et de l'Ouest-du-Québec; M. Gilbert Vaillancourt, président du SPUQ; Madame Florence Junca-Adenot, vice-recteure à l'administration et aux finances, représentant le recteur, M. Claude Pichette; M. Jacques Labbé, vice-président, techniques et gestion, Fédération; M. Michel Lizée, président du SEUQAM; M. Fernand Lamontagne, représentant l'Association des cadres de l'UQAM, ainsi que M. Jacques Chabot, étudiant, président de la Caisse.

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis



L'ensemble des activités de la rentrée d'automne avaient été mises au point par un comité d'accueil où siégeaient des personnes avisées des vice-rectorats aux finances, à l'enseignement et à la recherche et aux communications. Présidait le comité; Mme Johanne Fortin, responsable de l'animation communautaire de l'UQAM.

La rentrée 84-85 s'inscrit dans le cadre des fêtes du 15e anniversaire de l'UQAM. C'est en effet à l'automne 1969 que l'Université accueillait ses premiers étudiants; ils étaient 3,196.

Conseil d'administration

Au cours des réunions qui ont lieu depuis la fin de l'année universitaire 1983-84, le Conseil d'administration a:

- recommandé au Conseil exécutif du gouvernement du Québec le renouvellement du mandat de trois ans de M. André Hade, comme membre du Conseil d'administration de l'UQAM, à titre de personne exerçant une fonction de direction d'enseignement ou de recherche. Recommandé la nomination de M. Prosper Bernard, comme membre du CA, pour occuper un poste réservé à une personne exerçant une fonction de direction d'enseignement ou de recherche, pour un premier mandat de trois ans;
- recommandé au gouvernement du Québec de se prononcer sur la nomination de deux membres socio-économiques au Conseil d'administration, en remplacement de MM. Charles-Albert Poissant, président de l'Ordre des comptables agréés et Philippe Malo, directeur de la Cité de la Santé de Laval, dont les mandats sont expirés;
- recommandé au gouvernement du Québec de se prononcer sur la nomination au Conseil d'administration d'un représentant des cégeps, pour remplacer M. Benoit Lauzière dont le mandat est expiré;
- recommandé au Conseil exécutif du

- Québec de nommer Mme Julia Bettinotti et M. Robert Rigal au Conseil d'administration de l'UQAM, comme membres représentant le corps professoral;
- nommé MM. Yvon Pépin (vice-doyen) et Frank William Remiggi (directeur de module), membres de la commission des études;
- autorisé la signature d'un contrat de recherche avec le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec;
- recommandé à l'Assemblée des Gouverneurs l'adjudication des contrats d'assurances collectives pour les deux prochaines années (1984-86);
- approuvé les états financiers périodiques au 31 mars 1984;
- nommé M. Jacques Larue-Langlois au poste de directeur du module de communications;
- approuvé les modifications au répertoire de cours des départements des sciences de l'éducation, kinanthropologie, communications, sciences biologiques, science politique, sciences juridiques, études littéraires et du regroupement de théâtre et danse;
- approuvé la politique d'admission régissant:
 - le certificat de 1er cycle en administration de services
 - le certificat de 1er cycle en création littéraire
 - le certificat en droit social et du

- travail
- le certificat en télécommunications;
- approuvé la modification de la politique d'admission du certificat en informatique;
- procédé à la transformation des modules de certificats à la famille de formation des maîtres;
- approuvé le programme-cours de 2e cycle en éducation morale et en a autorisé l'ouverture pour l'année 1984-85;
- autorisé l'ouverture du programme de certificat de 2e cycle d'intégration de la recherche à la pratique éducative pour l'automne 1984;
- procédé à la répartition des postes de remplacement pour 1984-85;
- adopté des modifications à la politique institutionnelle relative à la publication des revues à l'UQAM et adopté le document intitulé: "Statut, mandat et composition du Comité des publications";
- adopté les exigences de qualification pour les chargés de cours des départements d'études littéraires et de sexologie. Et de tous les autres cours pour lesquels ces exigences n'avaient pas été adoptées;
- procédé à l'engagement de 63 professeurs;
- adopté le budget de fonctionnement de l'UQAM pour 1984-85;

(Suite dans la prochaine édition)

Commission des études

À la réunion régulière du 5 juin, la commission des études a:

- recommandé à l'Assemblée des gouverneurs l'octroi de 761 diplômes de 1er cycle, et 19 de 2e cycle;
- amendé une liste de diplômés;
- recommandé au Conseil d'administration la nomination de M. Bruno Scherrer comme directeur intérimaire du CERSE;
- recommandé au Conseil d'administration des modifications aux règlements des études de 1er cycle: articles 1.5.1 d), 3.9, 3.11.4, 3.20, 4.2, 4.3, 4.4b, 4.7d, 4.13, 5.9, 5.13.4, 3.4d, 3.12;
- recommandé au Conseil d'administration une modification du règlement du 1er cycle en ce qui a trait aux dispositions concernant l'obtention du titre de bachelier par cumul de certificats (article 2.20 et annexe 9);
- approuvé la description de deux nouveaux cours de psychologie;
- recommandé au Conseil d'administration l'adoption

- d'une politique de programmes cours de 1er cycle;
- reçu et transmis au Conseil d'administration les rapports d'étape du Plan triennal 1982-1985; concernant le 1er cycle, les études avancées, la recherche et la création, ainsi que celui des services à la collectivité;
- autorisé l'utilisation de la notation succès-échec pour un cours (RHM 1003);
- pris, dans un premier temps, connaissance d'évaluations de plusieurs groupes cours qui semblaient anormalement uniformes et recommandé une étude plus approfondie, dont les résultats lui ont été communiqués lors de la seconde séance (12 juin) de la même assemblée. À cette occasion la commission des études a pu constater que, de façon générale, les règles relatives à l'évaluation des étudiants avaient été respectées par les professeurs et les chargés de cours pour les groupes cours qui avaient fait l'objet d'une analyse; la commission a invité le CRPA à s'interroger sur la question de la notation uniforme ou quasi-uniforme, en particulier dans les groupes-cours de grande taille;
- adopté une modification du programme de doctorat en science politique;

- recommandé au Conseil d'administration d'accorder le statut de laboratoire institutionnel de recherche au GÉOTOP;
- reçu un rapport du comité d'évaluation du CERSE;
- recommandé au Conseil d'administration de constituer un comité conjoint pour l'élaboration du prochain Plan triennal (1985-88) et y a délégué quatre membres professeurs (MM. Yvon Pépin, Michel Allard, Michel Fortin, Frank William Remiggi);
- recommandé au Conseil d'administration de modifier l'article 13.02 du règlement du registraire;
- identifié des résolutions de la sous-commission du 1er cycle ainsi que de la sous-commission des études avancées et de la recherche;
- remercié Mesdames Madeleine Audet-Lapointe et Francine Ouellette pour le travail accompli par ces deux personnes au cours de l'année et pour leur disponibilité auprès des membres de la commission des études;
- félicité M. Daniel Foy Foisy, étudiant en sciences comptables, qui s'est classé 1er à l'examen de cas des RIA;
- transféré ses pouvoirs au comité exécutif pour la saison estivale.

L'Uqam hebdo

Éditeur
La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué., H3C 3P8
Section de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne
Tél.: 282-6177
La section de l'information interne est responsable de la publication de l'Uqam hebdo dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité: 282-6177
Photographies, Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audio-visuel.
Lettres à l'Uqam
Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi à midi, précédant la date de publication et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

NOMINATIONS



M. Fernand Daoust
au Conseil d'administration

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a été nommé au Conseil d'administration de l'UQAM. Bien connu des milieux syndicaux et de l'éducation, M. Daoust a été membre de divers organismes dont l'Institut canadien d'éducation des adultes et du Conseil de l'Éducation. Il est membre des Conseils d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, de l'Institut de recherche appliquée sur le travail, de l'Office de la langue française, du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et du Centre canadien du marché et de la productivité.



M. Pierre Goyette
au Conseil d'administration

M. Pierre Goyette, président et chef de la direction de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, vient d'être nommé au Conseil d'administration de l'UQAM, à titre de représentant socio-économique. Figure connue du milieu des affaires, M. Goyette avait, auparavant, occupé successivement les fonctions de sous-ministre au ministère des Finances du Québec et de vice-président aux finances de Consolidated Bathurst Inc. Il assume présentement la présidence de la Chambre de Commerce de Montréal et est membre des Conseils d'administration du Crédit Foncier, d'Hydro-Québec, de la Société pour l'expansion des exportations, de Sceptre Resources Limited et des Rôtisseries Saint-Hubert Ltée.

Comité exécutif

Au cours des réunions qui ont eu lieu depuis la fin de l'année universitaire 1983-84, le comité exécutif a:

- autorisé la signature d'un protocole de coopération avec l'Institut National de Tourisme de Cuba;
- autorisé la signature d'un contrat de recherche avec le gouvernement fédéral sur la productivité des espèces d'arbres à feuilles du Québec méridional;
- autorisé la signature d'une entente entre l'UQAM et l'ACDI relative à la maîtrise en administration de l'Université autonome de GUERRERO (Mexique);
- nommé Mme Jeannette Bourgoin au poste d'adjointe à la vice-rectrice aux communications;
- nommé Mme Françoise Talbot au poste de directrice de la section de l'information externe et de la publicité;
- transformé le poste d'agent d'information (professionnel) actuellement vacant au service de l'information et des relations publiques, en un nouveau poste de cadre de directeur de l'information interne;
- nommé Mme Micheline Caya au poste de directrice du service de la formation externe et des stages;
- transformé un poste de chef-opérateur pupitreur (professionnel) en un nouveau poste de cadre de chef-opérateur au service de l'informatique;
- transformé le poste de cadre de directeur de la bibliothèque de musique en un poste de professionnel de bibliothécaire de référence;
- autorisé la signature — entre l'UQAM et le CRIQ — de la "convention relative à des travaux conjoints de recherche et de développement, et à la valorisation industrielle de la recherche universitaire";
- autorisé la signature d'un accord-cadre entre le Centre international de recherche et formation en gestion des grands projets et l'UQAM;
- adopté le nouvel organigramme des services financiers;
- autorisé la signature d'un protocole d'entente entre l'UQAM et l'Université de Toronto relatif à l'échange de professeurs. Et d'un protocole aux mêmes fins entre l'UQAM et l'Université de Montpellier;
- procédé à l'engagement de 16 professeurs et accordé 9 congés sans traitement, renouvellement ou prolongation de congés à des professeurs;
- approuvé 4 prêts inter-institutionnels (professeurs);
- procédé à l'engagement de M. Roger Lhoumeau à titre de directeur général de la Fondation de l'UQAM, à compter d'octobre;
- autorisé la signature d'un bail à l'édifice sis au 385 est, rue Sherbrooke;
- recommandé l'émission de diplômes — en vertu de la délégation de pouvoirs reçue du Conseil d'administration et de la commission des études — de 618 étudiants de 1er cycle;
- nommé M. Lucien Nemeš directeur intérimaire du module de certificats en administration spécialisée;
- nommé M. Pierre Pichet membre de la sous-commission des ressources en tant que représentant du secteur des sciences pour un premier mandat de deux ans et nommé M. Lucien Nemeš membre de la sous-commission du premier cycle, en tant que représentant du secteur des sciences de la gestion, pour un premier mandat de deux ans;
- nommé M. Jean-Pierre Pilon au poste de directeur de l'information interne du SIRP et modifié en conséquence l'organigramme du service;
- nommé M. Pierre Gendreau au poste de doyen-adjoint du décanat de la gestion des ressources, à compter du 10 septembre 1984;
- autorisé un contrat avec "Menilan Inc." pour permettre de hâter les travaux de la Phase II;
- autorisé la signature d'un contrat entre l'UQAM et le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, relatif à un système de classification des attractions touristiques du Québec;
- autorisé la signature d'un protocole d'entente entre l'UQAM et MM. Jacob Davidson, François Grosd'Aillon et Edouardo Martinez, relatif au micro-ordinateur portable;
- conclu 2 prêts inter-institutionnels (professeurs);
- autorisé la signature d'une convention entre l'UQAM et le CRIQ relativement à la mise en marche du micro-plaquettes;
- prolongé 3 congés sans traitement à des professeurs;
- transformé le poste de cadre de

directeur-adjoint au service du personnel en un poste de cadre de directeur de la dotation au même service et modifié en conséquence l'organigramme du service du personnel.

Un nouveau statut pour l'UQAM?

C'est vraisemblablement dans les semaines qui viennent que l'Assemblée des gouverneurs rouvrira le dossier du statut de l'UQAM dans le réseau de l'Université du Québec.

Cette question du réseau de l'UQ et du statut de l'UQAM à l'intérieur du réseau devait faire l'objet d'une étude spéciale lors de l'Assemblée des gouverneurs du 27 juin dernier. Il n'en a pas été ainsi. À cette réunion, l'Assemblée des gouverneurs décidait, d'une part, de passer outre aux recommandations du comité tripartite chargé d'examiner la question et, d'autre part, de reporter à l'automne toute étude du dossier.

Suite à cette décision, le Conseil d'administration de l'UQAM s'est déclaré consterné. L'entente qui découlait du rapport du comité tripartite lui paraissait "raisonnable et réaliste". Aussi a-t-il voulu réitérer son accord entier à cette entente sur le statut de l'Université, "telle qu'elle a été conclue, en dépit des concessions majeures qu'elle impose à l'UQAM". Cette entente, selon le CA de l'UQAM, a notamment le mérite d'apporter un compromis satisfaisant pour toutes les parties impliquées tout en donnant une impulsion nouvelle et vigoureuse à la communauté universitaire du réseau, à laquelle l'UQAM adhère pleinement. À défaut d'approuver l'entente, l'Assemblée des gouverneurs mettrait en cause tous les éléments du compromis, y compris le maintien harmonieux et concerté de la communauté du réseau de l'Université du Québec, de l'avis de l'UQAM.

Un nouveau statut pour l'UQAM est depuis longtemps souhaité, et non seulement par la collectivité de l'Université. On se souviendra que la Commission d'étude sur les universités et le Conseil des universités l'avaient recommandé.

Le comité tripartite, à qui était confié le mandat d'étudier la problématique concernant le réseau de l'Université du Québec et d'examiner la question du statut de l'UQAM à l'intérieur du réseau, était composé de MM. Paul Gourdeau, membre socio-économique de l'Assemblée des gouverneurs (président du CA de Logistec Inc.), Gilles Boulet, président de l'UQ et Claude Pichette, recteur de l'UQAM. Ce comité avait été créé lors de l'Assemblée des gouverneurs de juin 1983.

Les Journées internationales de la musique contemporaine à l'UQAM

Du 28 septembre au 3 octobre se déroulent pour la première fois à Montréal les Journées mondiales de la Musique, sous les auspices de la Société internationale pour la musique contemporaine (section canadienne) dont les directeurs artistiques sont MM. Serge Garant et Alex Pauk. Montréal est littéralement envahie par la musique contemporaine. L'événement donne lieu à de nombreux concerts et manifestations parallèles. Créations mondiales, exposition, musique environnementale, performances diverses, c'est un panorama complet de la musique actuelle du monde entier, qu'il ne faut cependant pas confondre avec ce qui se fait dans le genre populaire. Il s'agit d'une présentation d'ensemble de tout ce qui concerne la musique contemporaine dite sérieuse.

C'est ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal le regroupement de musique de l'UQAM a déjà présenté samedi dernier à la salle Alfred-Laliberté un concert d'oeuvres variées avec les professeurs-interprètes Colette Boky (soprano), Henri Brassard (piano), Martin Foster (violon), Guy Vanasse (flûte) et Louise-Andrée Baril (piano). Les oeuvres exécutées sont des créations de deux professeurs-compositeurs du regroupement de musique: M. André Lamarche (VARIATIONS POUR PIANO, TOCCATE POUR VIOLON ET PIANO) ainsi que M. Jacques Héту (PRÉLUDE ET DANSE POUR PIANO, ARIA POUR FLÛTE ET PIANO, LES CLARTÉS DE LA NUIT, CYCLE POUR VOIX ET PIANO SUR DES POÈMES D'ÉMILE NELLIGAN).

Jusqu'au mercredi 3 octobre sur la Grande Place de l'UQAM, de midi à 19 heures, éditeurs et disquaires font connaître dans le cadre d'une importante exposition les grandes productions de la musique contemporaine. Un centre d'information musicale est ouvert à la disposition de la collectivité universitaire sur les lieux.

Lundi 1er octobre, à la salle Alfred-Laliberté, 21h30, le Quatuor Arditti jouera les créations suivantes: QUATUOR Opus 1, de György Kurtág (Hongrie); ADA-GISSIMO, de Brian Ferneyhough

(Grande-Bretagne); RICERCATE*, de Susan Blaustein (États-Unis); ANGORA*, de Jan Morthensen (Suède) et OHNE TITEL QUATUOR NUMMER 5, de Wolfgang Rihm (République fédérale d'Allemagne de l'Ouest). On notera l'aspect festival de ces journées de la musique contemporaine. En effet, les oeuvres retenues ont été primées par un jury international, lequel a reçu les partitions choisies par des jurys locaux des 30 pays participants, parmi qu'on compte le Canada, la France, les États-Unis, la Belgique et l'Italie. C'est depuis 1923 que les journées mondiales de la musique existent et Salzbourg en a été la première ville hôte.

Une soixantaine de villes ont tour à tour été le siège de ce grand événement annuel, sauf interruption pendant la Deuxième Grande Guerre. À noter aussi qu'à ce jour, les seules villes désignées en Amérique sont Boston (en 1923), Montréal, et simultanément Toronto en 1984. Par le passé, des Canadiens comme Micheline Coulombe Saint-Marcoux, Gilles Tremblay, ont vu leurs oeuvres choisies au forum international de la création musicale contemporaine.

Également lundi 1er octobre, à la

salle 2625 du pavillon Judith-Jasmin, à 10 heures, on pourra voir des vidéos d'Europe et d'Amérique, sélectionnés par le Centre international de la musique de Vienne (IMZ). Toujours à l'UQAM, cette fois le mardi 2 octobre, 16 heures à la salle Alfred-Laliberté, l'Association pour la création et la recherche électroacoustique du Québec (ACREQ) interprète des créations de Claude Frenette, Yves Daoust, Philippe Ménard, Myke Roy, Denis Smalley, Serge Arcuri, Francis Dhomont, André-Luc Desjardins, A. Hilbord; on entendra entre autres INTRO. À LA 99IÈME NUIT, RE-ALISE, VORTEX, CHRONAXIE, POINT DE FUITE, MANU MILITARI. Enfin pour finir en beauté ce vaste tour d'horizon des oeuvres les plus marquantes de la musique contemporaine internationale, le groupe "Événements du neuf" donnera le mercredi 3 octobre à 16 heures, salle Alfred-Laliberté une brochette de compositions primées des créateurs Ramon Barce (Espagne), Joji Yusa (Japon), Daniel Tosi (France) et Denis Gougeon (Canada).

Pour certaines présentations, l'entrée est gratuite. Pour d'autres les billets sont en vente aux guichets des salles.

Un "lifting" pour la cafétéria du AQUIN

Sans être complètement transformée, la cafétéria du pavillon AQUIN (niveau métro) a été réaménagée de telle sorte qu'un peu tout le monde s'en trouve satisfait. On ne connaît plus les longues files d'attente aux heures de pointe. Non plus la congestion aux caisses enregistreuses. La circulation est de beaucoup facilitée.

Il semble que les clients apprécient surtout de ne pas avoir à faire la queue pour un seul café, ou pour une soupe, ou une salade. Des comptoirs sont en effet prévus pour cela. Les desserts congelés sont également présentés dans un comptoir à part.

Mme Diane Robitaille, directrice du service alimentaire, note que plusieurs améliorations restent à faire. "Nous n'avons réalisé que la phase I de notre projet de rénovation. Nous sommes actuellement limités par des questions de budget. Mais, compte tenu des sommes allouées, nous sommes passablement heureux des résultats."

Mme Robitaille mène, pour le moment, une enquête-maison auprès de la clientèle. "Nous

comptons nous ajuster continuellement aux besoins et au goût des clients." Elle rêve, dit-elle, d'une phase II où elle pourrait agrandir encore les espaces de la cafétéria du AQUIN. Et, elle cherche à résoudre le problème de la lumière qui ne rejoint pas tous les recoins de la cafétéria.

Au chapitre des améliorations déjà apportées, elle parle de la "signalisation". Par exemple, elle a fait installer des panneaux-couleurs qui indiquent la particularité des mets offerts. "Sous les panneaux rouges se trouvent les mets chauds. Les plats froids sont indiqués par des panneaux bleus... etc."

Mme Robitaille rappelle également que son service ne gère pas que les cafétérias à l'UQAM, mais aussi les casse-croûte et les machines-distributrices. Sans compter le secteur "bar et activités spéciales" qui, avec le secteur production, offre un service de banquets et de réceptions.

On peut obtenir des renseignements concernant le service alimentaire au local A-M750, tél.: 282-3136.



Un programme court de second cycle en éducation morale

Dans le cadre de sa nouvelle politique institutionnelle d'études avancées, l'UQAM offre cet automne un premier programme court de deuxième cycle, sur l'éducation morale. Sous la responsabilité de Mme Anita Caron, vice-doyenne aux sciences humaines et professeure au département des sciences de l'éducation, ce programme tentera de répondre à deux besoins principaux:

- une demande d'études de second cycle de personnes impliquées en éducation morale, ayant déjà une formation universitaire de premier cycle ou l'équivalent;
- les exigences du développement de la recherche interdisciplinaire dans un domaine où des travaux sont en cours, et où des efforts sont faits en vue de favoriser une concertation entre spécialistes de diverses disciplines.

La durée du programme: un an. Au total, 4 cours seront offerts en 1984-85: deux cet automne (Raisonnement moral et causal, Raisonnement moral et culture) et deux à l'hiver 85 (Aspects développementaux de la formation morale, Raisonnement pratique). Outre les personnes susmentionnées, ces cours accueilleront également des étudiants et étudiantes des maîtrises en philosophie, psychologie, sciences de l'éducation ou sciences religieuses qui s'intéressent à l'éducation morale.

Dans l'esprit de ses concepteurs, ce programme est étroitement lié à une recherche sur le raisonnement moral et causal chez l'enfant en cours depuis 1979, et à une expérimentation/évaluation des diverses approches en

éducation morale, amorcée en 1981. Le responsable administratif de cette recherche de longue durée est actuellement M. Michael Schleifer, professeur en sciences de l'éducation, rattaché au CIRADE. Plusieurs autres professeurs-chercheurs de l'UQAM et d'ailleurs sont impliqués, de même que des étudiants et étudiantes de la maîtrise et du doctorat. Parmi ceux qui ont collaboré au projet de programme court sur le raisonnement moral, citons, outre M. Schleifer et Mme Caron, M. Georges Leroux, professeur au département de philosophie et M. Éric Volant, professeur responsable du Certificat de premier cycle en éducation morale (département des sciences religieuses).



Selon Mme Anita Caron, il faudra éventuellement considérer, avec les principaux intéressés, la possibilité de prolonger d'une année ce programme court. Mais surtout, à la lumière de cette expérience, étudier sérieusement l'opportunité de créer une maîtrise interdisciplinaire en éducation morale.

En vigueur, l'article 12 du Règlement no 10

Merci de ne pas fumer

Les quelque 4 000 chèques de paye que l'Université remettra à ses employés le jeudi 4 octobre seront accompagnés d'un message de la vice-recteure à l'administration et aux finances, Mme Florence Junca-Adenot. Par cette missive intitulée "Merci de ne pas fumer", celle-ci donne le coup d'envoi à une campagne anti-tabac visant la mise en application de l'article 12 du Règlement no 10 de l'Université, relatif à la sécurité des personnes et des biens.

"Nous préconisons une intégration douce des nouvelles habitudes", écrit Mme Adenot de qui relève le dossier des "Restrictions au droit de fumer", adoptées par le Conseil d'administration il y a près d'un an. Les objectifs de la campagne en cours découlent de cette philosophie: "Respecter les droits des non-fumeurs et aussi ceux des fumeurs; assurer le bien-être des personnes se trouvant dans des espaces à forte densité d'occupation, en améliorant les conditions d'hygiène; assurer la sécurité des personnes et des biens dans des espaces à hauts risques d'explosion ou d'incendie; protéger les biens, les équipements, la documentation; inciter les fumeurs à se prévaloir de leurs droits dans les espaces prévus à cette fin."

Environ 4 500 pictogrammes de tailles diverses ont été installés par le service des immeubles et équipements, dans les espaces où il est désormais interdit de fumer: salles de cours; studios d'art et ateliers; centres d'exposition; laboratoires d'enseignement et de recherche; animaleries; bibliothèques, salles de travail, centres de documentation, salles d'archives; salles d'équipement informatique; auditoriums et amphithéâtres; salles de régie, studios et ateliers audio-visuels; cafétérias, sauf les espaces prévus à cette fin; gymnases et salles d'activités physiques; entrepôts et ateliers d'entretien (sauf les espaces prévus); tout autre espace où une affiche mentionnant l'interdiction de fumer aura été installée conformément aux normes et directives du service susmentionné.

Par ailleurs, les employés de l'Université qui travaillent dans un lieu où il n'est pas interdit de fumer pourront se prévaloir de leur droit à l'air "pur"; le service des immeubles et équipements distribueront à cette fin, début novembre, environ 1 500 pictogrammes de bureau. Les personnes intéressées devront en faire la demande au responsable de leur unité administrative.

"Nous ne préconisons pas l'interdiction de fumer, précise encore Mme Adenot, mais plutôt, nous vous incitons à respecter le droit de vos voisins non-fumeurs, en fumant dans les lieux qui seront prévus pour vous".

Bref, pour tous et toutes, une invitation à reconnaître "à tous les membres de la communauté universitaire, le droit d'étudier et de travailler dans une atmosphère non polluée par la fumée" (art. 12, Règlement no 10). N'empêche que dans certains cas, les responsables des services ou les représentants de la protection publique pourront intervenir pour forcer les contrevenants à se plier à ce règlement qui se veut d'abord incitatif.

Décès

La collectivité universitaire a perdu une de ses membres de longue date, Madame Judith Mc A'Nulty, décédée récemment.

Professeure au département de linguistique depuis 1970, Madame Mc A'Nulty était spécialiste de la théorie syntaxique et de l'analyse des langues romanes. Collaboratrice des Cahiers de linguistique devenus plus tard la Revue québécoise de linguistique, elle assura la direction de celle-ci durant plusieurs années.

Madame Mc A'Nulty a travaillé activement à l'Association canadienne de linguistique de même qu'à la Linguistic Society of America. Elle a été la principale organisatrice du congrès de l'Association linguistique du Nord-Est/North East Linguistic Society (NELS) qui a eu lieu à l'UQAM en 1982. Elle fut directrice des études avancées du département durant l'année universitaire 81-82.

Certificat de deuxième cycle d'intégration de la recherche à la pratique éducative

Une vingtaine d'étudiants-éducateurs, la plupart de la Commission scolaire Jérôme-Leroy, étrennent cet automne le certificat de deuxième cycle d'intégration de la recherche à la pratique éducative. Par ce nouveau programme, l'UQAM invite les éducateurs à structurer des projets d'intervention dans leur propre milieu, en se servant de l'éclairage des recherches en éducation.

Plus concrètement, ceux-ci pourront, par le biais de ce certificat, s'initier à la démarche d'une recherche en concrétisant un projet de leur choix; apprendre à inventorier, lire et interpréter des rapports de recherche pour approfondir leurs connaissances et orienter leurs prises de décisions; parvenir à la résolution d'un problème précis en utilisant une démarche de recherche.

MM. Jean Villeneuve et Gabriel Goyette, professeurs au département des sciences de l'éducation, ont conçu et piloté ce programme de deuxième cycle. Le premier y enseigne, le second l'administre en collaboration avec M. Jean-Claude Forand, directeur de la maîtrise en éducation. Voici en gros, la liste des activités qu'ils ont à superviser:

- 4 cours obligatoires: Méthodologie de la recherche scientifique, La recherche et le praticien, Séminaire de projet de recherche et Activités de synthèse;
- un séminaire de lecture, et deux cours choisis dans la banque de cours de l'Université, correspondant au projet de recherche et approuvés par le tuteur;
- un rapport de recherche de 9 crédits.

Fait à souligner, selon MM. Goyette et Villeneuve, l'ensemble de ces activités seront intégrées à la tâche professionnelle des étudiants-éducateurs. Cela vise notamment à favoriser l'engagement autonome de ces personnes dans leur milieu de travail; à faciliter les changements proposés par elles comme solutions aux problèmes identifiés;

à les préparer à la réalisation éventuelle de projets de recherche scientifique communs à l'Université et aux commissions scolaires, etc.

Autre caractéristique originale de ce programme de certificat, découlant de la précédente: dès que le nombre de personnes qui y sont inscrites le justifie, un protocole d'entente peut être conclu entre l'UQAM et les commissions scolaires concernées. Car en principe, les cours se

donnent en milieu scolaire; les commissions scolaires doivent donc fournir des locaux appropriés à cette fin, ainsi que des salles de documentation et de consultation; elles pourraient en outre accorder aux enseignants engagés dans un tel processus certaines ressources humaines et financières.

Des informations complémentaires sont disponibles au 282-3801 (M. Jean Villeneuve) et au 282-3831 (M. Gabriel Goyette).

"Les conditions d'intégration"

M. Marcel Lavallée du département des sciences de l'éducation, en collaboration avec le Groupe en évaluation des curriculum (GREC), vient de lancer un ouvrage sur l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au système scolaire régulier.

Le volume regroupe des textes traitant particulièrement des conditions d'intégration spécifiques et nécessaires à chaque type d'handicapés: mentaux-auditifs-visuels-physiques- et les enfants ayant des troubles légers d'apprentissage.

Les auteurs soulignent que l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage est un phénomène relativement récent au Québec. Au centre d'une multitude de réflexions et de commentaires. Ils notent que les interrogations ont surtout trait aux obstacles appréhendés ou vécus pendant l'intégration. "Ces obstacles doivent nécessairement être évalués compte tenu de l'implication pour la collectivité d'une politique éducative intégrationniste." Les cinq obstacles perçus comme les plus graves sont, de l'avis de M. Lavallée:

- le ratio maître/élèves actuel;
- le manque de personnes-ressources auprès des en-



- enseignants du régulier;
 - le manque de préparation des enseignants du secteur régulier à recevoir des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
 - le manque de matériel didactique destiné à ces enfants;
 - l'insuffisance des budgets affectés à l'intégration scolaire.
- Les co-auteurs de "Les conditions d'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage" sont, outre M. Marcel Lavallée, Mmes Jocelyne Audet, Diane Pomerville, Lise Théberge et MM. Serge P. Séguin, Claude Lavoie, Emmanuel Migan et Zeycan Yegin.
- Le volume est publié chez Éduco-Inter.

Madame Françoise Bertrand doyenne de la gestion des ressources

L'UQAM annonce à la collectivité universitaire la nomination de Madame Françoise Bertrand au poste de doyenne de la gestion des ressources de l'Université pour un mandat de cinq ans débutant en juin 1984.

La doyenne de la gestion des ressources négocie, gère et voit à l'application et au respect des conventions collectives avec les syndicats du personnel enseignant (SCCUQ et SPUQ). Elle supervise l'ensemble des activités budgétaires les: budgets de fonctionnement et d'investissement donnés aux départements, afin d'assurer les activités et le développement de l'enseignement et de la recherche.

Madame Bertrand, qui est diplômée de l'Université York ("Master in Environmental Studies", 1975), a acquis une expérience diversifiée à titre de chercheuse pour divers organismes publics ou privés et aussi comme chargée de cours à l'UQAM. En 1980, elle entrait à l'Université comme adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et devenait doyenne-

adjointe de la gestion des ressources en janvier 1983. Par ailleurs, Madame Bertrand est l'une des trois membres de la Commission d'enquête en vue d'une politique fédérale en matière d'eau.



Françoise Bertrand
doyenne

"Comment enseigner les concepts"

C'est d'abord aux enseignants et aux enseignantes que s'adresse le dernier ouvrage de Madame Rachel Desrosiers-Sabbath, professeure-chercheuse au département des sciences de l'éducation. Le titre: **Comment enseigner les concepts - Vers un système de modèles d'enseignement**. Ce livre, qui vient de paraître aux Presses de l'Université du Québec, est présenté comme le premier d'une série d'autres volumes centrés sur des approches didactiques.

L'objectif de l'auteure: "Former un système de modèles d'enseignement suffisamment diversifiés et riches pour constituer un apport valable dans les projets éducatifs des écoles, et contribuer ainsi à la réforme pédagogique dont parle le Québec, mais qui ne peut être l'oeuvre que des enseignants et enseignantes".

Le concept, rappelle-t-elle, est le symbole représentant la réalité. Manier efficacement les concepts signifie donc être capable de raisonner, de tirer ses propres conclusions, de défendre correctement ses opinions, etc. Apprendre les concepts est, à son avis, une démarche essentielle dans la formation d'une pensée autonome et du développement personnel. Le enseigner suppose nécessairement une véritable planification dans leur choix, leur analyse, la détermination des objectifs d'apprentissage et une stratégie d'enseignement. C'est cette démarche pédagogique et éducative qui est proposée par Mme Desrosiers-Sabbath dans "Comment enseigner les concepts".

Le volume, qui compte une centaine de pages, est divisé en quatre grands chapitres: le premier présente une réflexion sur la nature

des concepts; le second traite du rôle de la pédagogie et de la valeur du jeu; le troisième est consacré à la description du modèle d'enseignement des concepts (son historique, sa syntaxe, son système social orientant la relation pédagogique, son système de ressources, etc.); enfin, le dernier chapitre présente des applications du modèle à la maternelle, à l'élémentaire, au secondaire et à l'université.

Docteure ès sciences de l'éducation (Université de Caen en France), l'auteure est connue notamment pour ses recherches en créativité qui ont donné lieu à des conférences, des articles de revue et une publication antérieure intitulée **La créativité verbale chez les enfants** (Presses universitaires de France, 1975). Dans sa version espagnole: **La creatividad verbal en los niños** (éditions Oikos Tau, Barcelone, 1978).



Éminent sculpteur belge à l'UQAM

Félix Roulin, professeur belge d'art du métal, séjourne actuellement à l'UQAM, invité du département d'arts plastiques.

Bien connu pour ses "architectures-sculptures", M. Roulin travaille également à des oeuvres moins abstraites où l'on retrouve des parties moulées, empreintes d'objets, de parties de corps humain, qui confèrent une signification immédiatement perceptible aux aspects symboliques de ses oeuvres.

Détenteur de nombreux prix dont celui de la critique à la Biennale de Paris (1965), Félix Roulin enseigne à l'Institut national supérieur d'Architecture et d'Art décoratif de la Cambre, à Bruxelles.

Le mardi, 2 octobre, M. Roulin donnera une conférence publique sur "L'Art et l'environnement", au local J-2940, à 20h45. L'entrée est gratuite.



Université de Montréal

Nomination à la fonction de recteur de l'Université de Montréal

Propositions de noms

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur désire obtenir des avis, tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. Toute personne ou tout organisme qui voudrait proposer un ou des noms de personnes aptes à occuper la charge de recteur de l'Université de Montréal peut faire parvenir ses suggestions par écrit au Comité avant le **5 octobre 1984**.

Toute proposition de noms doit être accompagnée d'informations permettant au Comité d'identifier sans ambiguïté la ou les personnes concernées.

Auditions

Toute personne ou tout organisme qui voudrait se faire entendre au sujet de la nomination du recteur pourra rencontrer le Comité, entre le 19 novembre et le 14 décembre 1984, en prenant rendez-vous par téléphone.

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur
Secrétariat général
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Tél.: (514) 343-7531